

Les Éditions Vice-Versa inc. et Gilbert Duclos c. Pascale Claude Aubry Intimée

Références

[1998] 1 R.C.S. 591 ; 157 D.L.R. (4th) 577 ; 78 C.P.R. (3d) 289 ; 50 C.R.R. (2d) 225

Date

9 avril 1998



L'IMAGE DU MODÈLE NE VOUS APPARTIENT PAS !
« Le préjudice d'une publication non désirée peut consister simplement dans le déplaisir qu'éprouve la personne à devenir une figure connue » Honorable Huges Potvin

DEUX TYPES D'UTILISATEURS DE VOS PHOTOS

- Les particuliers

- Les firmes, corporations, agences, associations, etc

Vous avez un droit inaliénable sur votre œuvre.
Les utilisateurs commerciaux (firmes) doivent avoir une licence
Les PARTICULIERS possèdent d'emblée la licence, à moins d'une stipulation contraire
Un particulier peut donner la permission à un tiers de reproduire votre image.
Votre image peut être utilisée pour fins éducatives sans licence.



Vous avez un droit inaliénable sur votre œuvre.
Les utilisateurs commerciaux (firmes) doivent avoir une licence
Les PARTICULIERS possèdent d'emblée la licence, à moins d'une stipulation contraire

- TOUJOURS SPÉCIFIER PAR ÉCRIT UNE DURÉE POUR LE LÈGUE DES DROITS DE PUBLICATION
- VIE + 50 ANS

Les PARTICULIERS possèdent d'emblée la licence, à moins d'une stipulation contraire

Il est légal de prendre des photos sur le WEB et de les utiliser comme éléments d'œuvres, tant qu'elles ne sont pas vendues

La solution pour contourner cet amendement et conserver pleinement le contrôle sur des œuvres, est de faire signer un contrat à ses clients, dans lequel on peut lire: « **Aucune reproduction n'est permise sans l'autorisation écrite de l'auteur.** »

Contrairement au **droit américain**, le fait que la publication ou la diffusion d'une image soit **socialement utile** n'est pas suffisant pour justifier ou excuser une violation du droit à la vie privée ou à l'image.

Si nécessaire...

LICENCE - Le Photographe accorde une Licence * non-exclusive autorisant le Licencié à utiliser la /les Photo(s) aux fins suivantes:

1- SUPPORT(S) DE REPRODUCTION: _____	QUANTITÉ: _____	DURÉE: _____	TERRITOIRE COUVERT: _____
(Détail): _____			
2- SUPPORT(S) DE REPRODUCTION: _____	QUANTITÉ: _____	DURÉE: _____	TERRITOIRE COUVERT: _____
(Détail): _____			
3- SUPPORT(S) DE REPRODUCTION: _____	QUANTITÉ: _____	DURÉE: _____	TERRITOIRE COUVERT: _____
(Détail): _____			
*Une option exclusive, par laquelle le Photographe s'engage à ne pas donner de licence à des tiers, est accordée au Licencié jusqu'au _____, sur le territoire suivant: _____			
TOTAL LICENCE:			_____